

**DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE
POUR OCCUPATION PERMANENTE DU DOMAINE
PUBLIC EN SUR-SOL ET AU SOL**

NOM DU PETITIONNAIRE :
ADRESSE :
Tel :

TYPE D'OUVRAGE A IMPLANTER (1):.....

<u>EN SUR-SOL</u>	<ul style="list-style-type: none"> * balcon – corniche * enseigne * banne - tente * marquise - baldaquin * autres (à préciser) 	Nombre :	Surface Totale :
-------------------	---	----------	------------------

<u>AU SOL</u>	<ul style="list-style-type: none"> * station-service * terrasse fermée * terrasse non fermée * étalage * autres (à préciser)..... 	<ul style="list-style-type: none"> * porte-menus * garage volant à bicyclettes * écran-paravent séparateur * mobilier urbain * panneau-réclame
---------------	--	---

CARATERISTIQUES DE L'OUVRAGE :

.....

.....

ADRESSE DE L'OUVRAGE (2) :

.....

DATE PREVUE DE DEBUT D'OCCUPATION :

Le pétitionnaire s'engage à payer la redevance d'occupation du domaine public communal déterminé par les droits de voirie en vigueur. Les ouvrages d'intérêt public ne sont pas soumis à ces droits.

Le pétitionnaire s'engage également à permettre à tout moment l'accès des services concernés aux ouvrages publics situés dans la zone intéressée par l'autorisation.

FAIT A....., le.....

SIGNATURE DU PETITIONNAIRE,

- (1) Fournir, en annexe, toute précision sur la consistance de l'ouvrage et notamment les plans AU 200^{ème} nécessaires à la compréhension (descriptif, plan de situation, plan de masse)
- (2) Dans le cas où plusieurs rues ou sections de rues sont concernées par les travaux, préciser ces rues ou ces sections.

Cette demande doit être déposée au service Service Domaine Public au moins 1 mois avant la date prévue d'occupation.